



Blessures légères vélo

Par **atemi19**, le **21/09/2010** à **12:27**

Bonjour, je suis dans un carrefour avec 3 voies pour les voitures. Je suis dans la voie du milieu parce que la voie de droite est occupé par des voitures mal garées. C'était le feu rouge et je devais laisser ma copine enceinte de 7 mois avec aussi des complications qui font que je devais la laisser juste devant l'hôpital pour ne pas qu'elle marche beaucoup. Mais en ouvrant la portière, il y avait un vélo qui a prit la portière et il a eu "de légères blessures" au coude. Sachant qu'il n'avait pas de dégât matériel : mon assurance m'a dit qu'il ne fallait pas faire de constat amiable puisqu'il n'y avait que des dégâts corporels. Je cite la réaction de la victime : "Et demain comment je fais si je ne peux pas aller travaillé..." Je rappelle qu'il n'y avait pas la police ni l'ambulance et que la victime s'est empressée à aller voir son assurance en vélo (donc ce qu'on constate c'est qu'il avait des blessures légères). J'ai appelé aussi à plusieurs reprises mon assurance par rapport à ce problème mais il n'ont pas su plus m'expliquer. Je précise aussi que la victime n'est pas tombé de son vélo. Mon assurance me rappelle pour me dire qu'ils avaient bien reçu les documents de l'assurance de la victime et j'apprends que finalement j'avais "renversé" la victime or ce n'est pas le cas parce que son assurance m'a envoyé un courrier me rappelant de contacter mon assurance et me faisant part de "légères blessures provoqué par une ouverture de la portière accrochant le bras". En tout je différencie un accrochage du coude et être renversé. Une dernière chance, la victime m'a laissé des messages sur ordinateur portable en réclamant une indemnisation de la part de mon assurance en appliquant la loi badinter tout en sachant que depuis le début il change tout le temps son témoignage. S'il vous plaît dites moi si je n'ai pas de recours à faire contre lui sinon que dois-je faire s'il le porte devant un tribunal ? Est-ce que je pourrait avoir gain de cause sachant que j'ai des preuves écrites et oral de sa mauvaises foix ?? Merci